

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2025

**Le Groupe Apave, Arthaud & Associés et DS Avocats signent un partenariat et lancent leur offre commune de Vérification des Rapports de Durabilité.**

**Une alliance d'experts au service des entreprises, pour répondre aux enjeux de la Directive CSRD**

Le Groupe Apave, Arthaud & Associés et DS Avocats s'associent pour proposer une triple expertise inédite en durabilité, finance et droit.

### Le contexte de cette alliance ? Se mettre en conformité et améliorer les performances ESG : un enjeu pour de nombreuses entreprises européennes

Depuis le 1er janvier 2024 de nombreuses entreprises doivent se mettre progressivement en conformité avec la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Elles ont notamment l'obligation de publier chaque année un *rapport de durabilité*, décrivant leurs engagements et les actions menées en matière de transitions durables.

Ce rapport de durabilité doit faire l'objet d'une vérification obligatoire quant à sa conformité et sa sincérité par un vérificateur de durabilité habilité par la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

**RSE France, filiale du Groupe Apave, Arthaud & Associés et DS Avocats sont, tous les 3, habilités par la H2A pour réaliser cette mission de vérification et de certification des rapports de durabilité.**

### Pourquoi cette alliance ? Pour accompagner les entreprises à une mise en œuvre de la CSRD progressive, pragmatique et opérationnelle.

Apave, Arthaud & Associés et DS Avocats s'allient pour accompagner les organisations dans leurs défis de développement durable. Forts de leurs expertises respectives, ils proposent une offre unique et sur-mesure qui combine :

- **Opérationnalité** : Une combinaison d'expertises complémentaires, techniques, juridiques et financières, permettant de traiter de tous les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- **Progressivité** : Un accompagnement pas-à-pas, permettant une montée en maturité progressive sur le moyen terme et une approche itérative du process de vérification.
- **Pragmatisme** : Une approche concrète, ancrée dans la réalité des organisations et de leurs enjeux.

**Grâce à cette approche opérationnelle, progressive et pragmatique** l'audit des rapports de durabilité devient une démarche intégrée et utile. Elle conforte la stratégie des entreprises et renforce la confiance des parties prenantes. Plus engagées, plus crédibles, les entreprises peuvent accélérer leur transition vers un modèle d'affaires encore plus robuste et plus durable.

A travers cette **offre unique sur le marché**, RSE France, Arthaud & Associés et DS Avocats redonnent du sens et de l'intérêt pour s'engager dans des démarches ESG, au-delà des incontournables obligations réglementaires.

## La force de cette alliance ? Des expertises de pointe complémentaires

- **RSE France**, filiale du Groupe Apave, est accréditée depuis plus de 10 ans par le Cofrac pour l'audit des DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) et plus récemment pour la vérification des « Sociétés à mission ». RSE France est habilitée par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) depuis 2024 pour certifier les informations et rapports de durabilité.
- **DS Avocats**, accréditée depuis près de 10 ans par le Cofrac pour l'audit des DPEF et plus récemment pour la vérification des « Sociétés à mission », est habilitée par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) depuis 2024 pour certifier les informations et rapports de durabilité. Avec ses 400 avocats et juristes répartis sur 24 bureaux dans le monde, DS Avocats est reconnue pour son excellence en droit de l'environnement, du développement durable et droit social. Sa filiale DS Durabilité est dédiée à l'audit ESG.
- **Arthaud & Associés**, cabinet de conseil financier et d'audit, habilité par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) depuis 2024 pour certifier les informations et rapports de durabilité, mobilise ses experts pour accompagner PME et ETI dans la révolution ESG et répondre aux attentes des investisseurs.

### **Cette alliance d'experts réalise des audits générant une valeur ajoutée réelle :**

1. **Priorisation stratégique** grâce à la revue détaillée de l'analyse de double matérialité pour identifier de la manière la plus pertinente les enjeux matériels et donc le calibrage du rapport.
2. **Anticipation juridique** face à la judiciarisation croissante des sujets liés à la durabilité.
3. **Connectivité durabilité / finance** renforçant l'attractivité de l'entreprise auprès des investisseurs grâce à une approche ESG structurée.

### **Ensemble, ils disposent de l'intégralité des compétences pour permettre aux entreprises de mettre en œuvre les attentes réglementaires de la directive CSRD.**

Plusieurs groupes internationaux nous font déjà confiance.

La signature de ce partenariat a eu lieu au siège du Groupe Apave le 20 janvier 2025, en présence des dirigeants des 3 entités.



*De gauche à droite : Olivier Arthaud, Philippe Maillard, Yvon Martinet;*

Une offre basée sur une méthodologie commune totalement alignée sur la volonté de simplification d'Omnibus et orientée sur les éléments suivants :

- Priorisation stratégique grâce à la revue détaillée de l'analyse de double matérialité pour identifier de la manière la plus pertinente les enjeux matériels et donc le calibrage du rapport
- Anticipation juridique face à la judiciarisation croissante des sujets liés à la durabilité
- Connectivité durabilité / finance renforçant l'attractivité auprès des investisseurs grâce à une approche ESG structurée.

\*\*\*

**À propos du Groupe Apave :** Apave est un groupe international de plus de 150 ans spécialisé dans la gestion des risques techniques, humains, environnementaux et numériques. Entreprise indépendante avec un chiffre d'affaires de 1.4Md€ en 2024, Apave compte aujourd'hui 17 500 collaborateurs, 130 agences en France, 170 sites de formation en France et à l'étranger et plus de 20 centres d'essais ou de qualifications d'équipements. Apave est présente à l'international dans près de 60 pays. Missions d'inspection, de certification, de formation technique, d'essais & mesures et de conseil : Apave accompagne les entreprises privées et autorités publiques en France et à l'International. Plus d'informations sur [www.apave.com](http://www.apave.com).

**À propos de Arthaud & Associés**

Reconnu pour son éthique professionnelle et sa volonté d'indépendance d'esprit, le groupe Arthaud & Associés a fondé sa philosophie de travail sur sa pluridisciplinarité, l'implication technique de ses associés offrant une haute technicité et sur la grande disponibilité de ses équipes. La relation de confiance qu'il entretient avec ses clients et partenaires et son engagement au fil du temps lui permettent d'accompagner les fonds d'investissement les ETI et les PME sur tout le territoire. Plus d'informations : [www.arthaud-associes.fr](http://www.arthaud-associes.fr)

**À propos de DS Avocats**

Cabinet d'avocats international en droit des affaires, DS Avocats est implanté dans 15 pays et 24 villes à travers le monde. DS Avocats compte aujourd'hui près de 400 professionnels du droit (avocats et juristes) experts dans leur domaine d'activité, qui allient leur savoir-faire technique avec une compréhension fine des secteurs et enjeux juridiques complexes des entreprises privées et publiques, grands comptes, ETI et PME. Plus d'informations sur [www.dsavocats.com](http://www.dsavocats.com)

**Contacts Presse**

Agence Dakota Communication  
Christèle Solis & Cécile Chapron  
[apave@dakota.fr](mailto:apave@dakota.fr) – 01 55 32 10 43